



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Grant.bott@international.gc.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL -
AMENDMENT
DEMANDE DE PROPOSITION
- MODIFICATION**

Proposal To: Department of Foreign Affairs Trade and Development.

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté Le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toutes feuilles ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development / Affaires étrangères, commerce et développement, SPBC
200 Promenade du Portage,
Gatineau, QC

Title – Sujet	
Projet d'appuis de service sur le terrain (PSAT) – Colombie et Équateur	
Solicitation No. – N° de l'invitation 23-236864-1	Date February 13, 2024 / Le 13 février 2024
Amendment No. - N° de modification	001
Client Reference No. – N° référence du client 23-236864-1	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
File No. – N° de dossier 23-236864-1	CCC No. / N° CCC - FMS No. / N° VME
Solicitation closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM / 14 :00h on – le March 20, 2024 / le 20 mars 2024	Time Zone - Fuseau horaire EDT/HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Grant Bott – Senior Contracting Officer	Buyer Id – Id de l'acheteur
E-mail : grant.bott@international.gc.ca	FAX No. – N° de FAX
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD)/ Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement (MAECD)	

Delivery required - Livraison exigée	Delivered Offered – Livraison proposée
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) -Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Modification 001 pour DDP 23-236864-1 vise à:

1. En réponse à question 1 du Q & R séries 1, dans l'Annexe D – Critères d'évaluations: CTCs 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2 seront plus clairs en ce qui concerne l'évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes.
2. En réponse à question 4 du Q & R séries 1, dans l'Annexe D – Critères d'évaluations : des définitions seront ajoutées
3. En réponse à question 3 du Q & R séries 1, dans l'Annexe A – Énoncé des travaux, Section 3 – Voyage, un texte est ajouté pour définir un délai de préavis pour les demandes de voyage et de réunion.
4. Remplace "Dépenses remboursables locales" avec "Autres couts directs"
5. Prolonger la période de sollicitation d'une (1) semaine.

1.

SUPPRIMER:

CTCs 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1 et 3.2 en totalité; et

INSÉRER:

CTC 1.1	<p>Titres de compétence</p> <p>Le soumissionnaire devrait soumettre une copie de l'attestation du plus haut niveau d'études dans une discipline pertinente* que le gestionnaire de projet proposé a obtenu auprès d'un établissement d'enseignement reconnu**. Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée a terminés avec succès à la date de clôture des soumissions.</p> <p>Aux fins de la présente évaluation, une « discipline pertinente » s'entend d'une discipline liée aux sciences politiques, au droit, au développement international, à l'économie, aux finances, à l'administration, à la gestion de projet, aux sciences sociales, à l'ingénierie ou aux sciences appliquées.</p> <p>Une copie de la preuve d'études indiquée DOIT être soumise avec la proposition.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. plus élevé qu'un baccalauréat) : dix (10) points • Diplôme de premier cycle (c.-à-d. un baccalauréat OU l'équivalent) : cinq (5) points 	/10	
--------------------	--	--	------------	--



	<p>Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.</p>			
<p>CTC 1.2</p>	<p>Certificats de formation</p> <p>Le soumissionnaire DEVRAIT présenter les certificats de formation supplémentaire du gestionnaire de projet proposé, qui ne font pas partie de la formation évaluée selon le CTC 1.1 que le gestionnaire de projet proposé a obtenu auprès d'un établissement d'enseignement reconnu * ou d'une association professionnelle * avant la date de clôture des soumissions, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion de projets;• Administration publique;• Gestion axée sur les résultats;• Gestion des ressources humaines;• Gestion des conflits;• Gestion financière;• Mécanisme de financement innovant pour le développement international;• Approche en matière de renforcement des capacités ou d'encadrement;• Formation sur l'égalité des genres ou de sensibilisation à l'égalité des genres. <p>La preuve de la validité du certificat indiqué DOIT être soumise avec la proposition.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la</p>	<ul style="list-style-type: none">• Un (1) point par certificat obtenu, trois (3) points maximum	<p>/3</p>	



	<p>validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.</p>			
--	---	--	--	--

<p>CTC 2.1</p>	<p>Titres de compétence</p> <p>Le soumissionnaire devrait soumettre une copie de l'attestation du plus haut niveau d'études dans une discipline pertinente* que le coordonnateur de projet proposé a obtenu auprès d'un établissement d'enseignement reconnu**. Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée a terminés avec succès à la date de clôture des soumissions.</p> <p>Aux fins de la présente évaluation, la « discipline pertinente » s'entend d'une discipline liée aux sciences politiques, au droit, au développement international, à l'économie, aux finances, à l'administration des affaires, à la gestion de projet, aux sciences sociales, à l'ingénierie ou aux sciences appliquées.</p> <p>Une copie de la preuve d'études indiquée DOIT être soumise avec la proposition.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (c.-à-d. plus élevé qu'un baccalauréat) : dix (10) points • Diplôme de premier cycle (c.-à-d. un baccalauréat OU l'équivalent) : cinq (5) points 	<p>/10</p>	
---------------------------	---	--	-------------------	--



CTC 2.2	Certificats de formation Le soumissionnaire devrait soumettre les certificats de formation supplémentaires du coordonnateur de projet ne faisant pas partie du niveau d'éducation évalué selon le CTC 2.1 que le coordonnateur de projet proposé a obtenus auprès d'un établissement d'enseignement reconnu * ou d'une association professionnelle * avant la date de clôture des soumissions, dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none">• Gestion de projets;• Administration publique;• Gestion axée sur les résultats;• Gestion des ressources humaines;• Gestion des conflits;• Gestion financière;• Approche en matière de renforcement des capacités ou d'encadrement;• Formation sur l'égalité des genres ou de sensibilisation à l'égalité des genres. La preuve de la validité du certificat indiqué DOIT être soumise avec la proposition. Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) , qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.	Un (1) point par certificat obtenu, trois (3) points maximum	/3	
--------------------	--	--	-----------	--

CTC 3.1	Titres de compétence Le soumissionnaire devrait soumettre une copie de l'attestation du plus haut niveau d'études dans une discipline pertinente* que l'agent financier et administratif proposé a obtenu auprès d'un établissement d'enseignement reconnu**. Le Canada ne tiendra compte que des programmes d'études que la ressource proposée a terminés avec succès à la date de clôture des soumissions.	• Diplôme de premier cycle (c.-à-d. un baccalauréat OU l'équivalent) : six (6) points	/6	
--------------------	--	--	-----------	--



	<p>Aux fins de la présente évaluation, une « discipline pertinente » s'entend d'une discipline liée aux affaires, aux finances, à la comptabilité ou à la gestion.</p> <p>Une copie de la preuve d'études indiquée DOIT être soumise avec la proposition.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Diplôme d'études collégiales : trois (3) points		
<p>CTC 3.2</p>	<p>Certificats de formation</p> <p>Le soumissionnaire devrait présenter les certificats de formation supplémentaire de l'agent financier et administratif proposé ne faisant pas partie du niveau d'éducation évalué selon le CTC 3.1 que l'agent financier et administratif a obtenu auprès d'un établissement d'enseignement reconnu* ou d'une association professionnelle* avant la date de clôture des soumissions, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion comptable (par exemple, comptable professionnel agréé [CPA], comptable général accrédité [CGA], analyste financier agréé [CFA]);• Gestion financière;• Gestion opérationnelle; <p>La preuve de la validité du titre ou du certificat indiqué DOIT être soumise avec la proposition.</p> <p>Si la formation de la ressource proposée a été obtenue à l'extérieur du Canada, le soumissionnaire doit présenter, une évaluation de la validation des titres de compétences étrangers par rapport aux normes canadiennes. Les soumissionnaires peuvent s'adresser au Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI), qui peut les aider dans cette démarche. Les soumissionnaires permettent</p>	<p>Un (1) point par certificat obtenu, deux (2) points maximum</p>	<p>/2</p>	



	d'un délai maximum de 60 jours civils après la date de clôture de la sollicitation pour fournir l'évaluation.			
--	---	--	--	--

2.

INSÉRER dans l'Annexe D – Critères d'évaluation:

Pour la présente demande de soumissions, les définitions suivantes s'appliquent aux exigences :

- **Pays en développement** : Comprend tous les pays et territoires figurant sur la liste des bénéficiaires de l'Aide publique au développement (APD) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Vous pouvez consulter la liste sur le site Web suivant :
<https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listecad.htm>
- **Intervenants en matière d'aide au développement international** : Comprend les types d'organisations suivantes participantes au développement international : les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé, les groupes de réflexion, les universités, les organisations multilatérales, les donateurs ainsi que les gouvernements locaux ou nationaux.
- **Projet de développement international** : Un projet dont le mandat est de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le un monde plus sûr, plus juste et plus prospère.
- **Pays du projet** : Colombie et Équateur.
- **Région du projet** : la région andine, qui comprend la Colombie et l'Équateur.
- **Établissement d'enseignement reconnu** : se définit comme une entité publique, non gouvernementale ou privée qui a reçu ou a une autorité limitée pour décerner des diplômes en vertu d'une loi de l'assemblée législative pertinente.
- **Association professionnelle** : organisation composée de membres qui exercent une profession ou une activité, qui supervise les connaissances et les compétences de ses membres, l'exercice de la profession ou du métier et la conduite de ses membres.
- **Discipline** : se définit comme une matière liée aux sciences politiques, au droit, au développement international, à l'économie, aux finances, à l'administration des affaires, à la gestion de projet, aux sciences sociales, à l'ingénierie ou aux sciences appliquées.
- **Projet** : Aux fins de l'évaluation, le terme « projet » se définit comme un mandat comportant des tâches, des produits ou des livrables particuliers et une période d'affectation précise. Un projet peut faire partie d'un emploi à temps plein.



3.

SUPPRIMER:

Dans l'Annexe A, **Section 3 – Voyage** en totalité; et

INSÉRER:

3. Voyage

L'entrepreneur doit connaître les conseils aux voyageurs et les avertissements du gouvernement du Canada. De plus, les dispositions de voyage et la capacité des salles de réunion doivent être conformes aux lignes directrices du gouvernement de la Colombie et du gouvernement de l'Équateur relatives à la distanciation sociale et aux mesures de sécurité (le cas échéant) au moment du voyage.

Les ressources du PSAT et les spécialistes techniques doivent rencontrer en personne ou virtuellement des représentants du MAECD, des représentants du gouvernement et d'autres intervenants en Colombie et en Équateur, sur demande. Des réunions et des visites régulières peuvent également avoir lieu à l'extérieur de Bogotá, selon les besoins du PSAT. **Le responsable technique (RT) donnera un préavis d'une semaine calendaire au maximum pour ces réunions et, si nécessaire, discutera des aspects logistiques avec le consultant.**

Tous les déplacements doivent être préautorisés par le responsable technique et être conformes à la [Directive sur les voyages du Conseil national mixte \(CNM\)](#)

4.

SUPPRIMER:

PARTIE 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, **Section 4.1.3 Pointage** en totalité; et

INSÉRER:

PARTIE 4:

4.1.3 Pointage

Pour déterminer le **prix évalué de la soumission**, le calcul sera le suivant :

- I. Les taux journaliers fermes des Catégories de Services professionnels proposés pour la période initiale du contrat, soit de la 1^{ère} à la 5^{ième} années.
- II. Le résultat obtenu en I. ci-dessus sera additionné avec les limitations des dépenses pour les Spécialistes techniques / Sous-traitants, les frais de déplacement et de subsistance et les **autres couts directs**. Cela fournira le prix évalué de la soumission.

SUPPRIMER:

Dans Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, Section 6.7.1, **sous-section D Dépenses remboursables locales** en totalité; et

INSÉRER:



D. Autres Coûts directs – Transport & hébergement des tiers

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts directs qu'il a raisonnablement et convenablement engagés pour le transport et l'hébergement des tiers, lors de leur participation à des sessions de formation et de partage de connaissances.

On entend par tiers, participants qui ne reçoivent ni honoraire, rémunération ou autres formes d'indemnisation par l'entremise du budget de ce contrat.

Ces coûts seront remboursés au coût réel, sans majoration, sur présentation d'un état détaillé des coûts accompagné des reçus appropriés.

Limitation des dépenses - Autres coûts directs sans majoration
Frais Transport & hébergement des tiers – CAD: 150,000.00 \$

SUPPRIMER:

Dans l'Annexe B – Base de paiement, **Tableau 6, et le tableau du sous-total** en totalité; et

INSÉRER:

TABLE 6

ANNÉE 1 à ANNÉE 5	
B. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE – Année 1 à Année 5	LIMITATION DES DÉPENSES \$ CA
<p>L'entrepreneur sera remboursé pour les frais autorisés de déplacement et de subsistance qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour les frais généraux ou le profit, conformément aux indemnités relatives aux repas et à l'utilisation d'un véhicule privé précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte, et selon les autres dispositions de la Directive se rapportant aux « voyageurs » plutôt que celles se rapportant aux « employés ». Le Canada ne versera à l'entrepreneur aucune indemnité de faux frais pour les déplacements autorisés.</p> <p>Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique.</p>	250 000 \$
C. SPÉCIALISTE(S) TECHNIQUE(S) / SOUS-TRAITANT(S) – Année 1 à Année 5	LIMITATION DES DÉPENSES \$ CA
<p>Spécialistes techniques / Sous-traitants (Indemnités journalières)</p> <p>Les dépenses pour les Spécialistes techniques / Sous-Traitants DOIVENT être approuvées au préalable par le responsable technique.</p> <p>REMARQUE : Les spécialistes techniques et les sous-traitants NE DOIVENT PAS être utilisés pour remplacer les ressources nommées sous A. Catégories de services professionnels.</p>	4 035 000 \$



D. AUTRES COUTS DIRECTS – Année 1 à Année 5	LIMITATION DES DÉPENSES \$ CA
<p>Transport & hébergement des tiers</p> <p>L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts directs qu'il a raisonnablement et convenablement engagés pour le transport et l'hébergement des tiers, lors de leur participation à des sessions de formation et de partage de connaissances.</p> <p>On entend par tiers, participants qui ne reçoivent ni honoraire, rémunération ou autres formes d'indemnisation par l'entremise du budget de ce contrat.</p> <p>Ces coûts seront remboursés au coût réel, sans majoration, sur présentation d'un état détaillé des coûts accompagné des reçus appropriés.</p> <p>Les dépenses pour les autres couts directs DOIVENT être approuvées au préalable par le responsable technique.</p>	<p>150 000 \$</p>

TOTAL – ANNÉE 1 à ANNÉE 5	
A. SOUS-TOTAL – CATÉGORIES DE SERVICES PROFESSIONNELS	\$
B. SOUS -TOTAL – DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE	250 000 \$
C. SOUS –TOTAL – SPÉCIALISTE(S) TECHNIQUE(S) / SOUS-TRAITANT(S)	4 035 000 \$
C. SOUS –TOTAL – AUTRES COUTS DIRECTS	150 000 \$
ANNÉE 1 à ANNÉE 5 - SOUS-TOTAL A.+B.+C.+D \$ CA	\$

5.

SUPPRIMER:

Date de clôture de la sollicitation: 13 mars 2024 à 14:00h HAE; et

INSÉRER:

Date de clôture de la sollicitation: 20 mars 2024 à 14:00h HAE.